



Republique de Côte d'Ivoire
Union – Discipline – Travail



AVIS D'APPEL D'OFFRES N° F 294/ 2024 POUR L'ACQUISITION DE TRACTEURS

1. Le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) a obtenu des fonds de l'Etat de Côte d'Ivoire afin de financer le **Programme d'Urgence du secteur de l'Agriculture (PURGA II), issu du plan de soutien économique, social et humanitaire, pour faire face aux effets de la COVID 19** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'**acquisition de tracteurs**.
2. Le **FIRCA** sollicite des offres **en ligne sur l'espace virtuel SIGOMAP** de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture **de tracteurs**.

LOT	DESIGNATION	QUANTITE	DELAI MAXIMUM DE LIVRAISON
1	Tracteurs	10	Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la notification de l'ordre de service de démarrer livraison.

Les marchés seront passés sur prix unitaires.

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des marchés publics à l'article 56, et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les exigences en matière de qualification sont (voir les **Données Particulières de l'Appel d'Offres**)
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Cheffe de l'Unité des Marchés et Conventions (CUMC) du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA)**, dans les locaux du FIRCA sis aux **II Plateaux Cocody, 7^{ème} Tranche, rue L 155, route d'Attoban en face de la station Pétro-Ivoire, Abidjan, 01 BP 3726 Abidjan 01 Côte d'Ivoire** / Tel : +225 27 22 52 81 81, Fax : +225 27 22 52 81 87, de 09 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 16 heures 30 minutes Temps Universel, les jours ouvrés, à la **Porte 1.14**, Tel : 27 22 52 81 81, spmfirca@firca.ci et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

L'Assistante de Direction à l'Unité des Marchés et Conventions, Bureau-Porte n° 1.14 au 1^{er} étage du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles, sis aux II Plateaux Cocody, 7^{ème} Tranche, rue L 155, route d'Attoban en face de la station Pétro-Ivoire, Abidjan, 01 BP 3726 Abidjan 01 Côte d'Ivoire / Tel : +225 27 22 52 81 81, Fax : +225 27 22 52 81 87.
6. Les candidats peuvent **consulter et/ou le retirer gratuitement** le Dossier d'Appel d'Offres en ligne sur l'espace virtuel SIGOMAP dédié à cet effet.
7. Les offres devront être soumises en ligne sur l'espace virtuel SIGOMAP dédié à cet effet, **au plus tard le Vendredi 06 décembre 2024 à 11 heures 00 minute Temps Universel.**

NB : Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en ligne sur l'espace virtuel SIGOMAP, **le Vendredi 06 décembre 2024 à 11 heures 30 minutes Temps Universel.**

8. Les offres doivent comprendre **une garantie d'offres** établie par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le ministre chargé des finances et du Budget de la République de Côte d'Ivoire ou délivré par une banque établie dans l'espace UEMOA).

Le montant de la garantie d'offres en francs CFA **du lot selon le tableau ci-dessous :**

Lot N°	Montant de la garantie d'offre ou de soumission (en FCFA)
1	Deux millions (2 000 000) F CFA

NB :

- **En cas de Groupement d'entreprises, la garantie d'offres émise peut être au nom du Groupement. La garantie d'offres doit rester valide 30 jours après le délai de validité de l'offres soit : 120 jours+30 jours =150 jours à compter de la limite de dépôt des offres.**

Le délai maximum de livraison des tracteurs est de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de livrer au titulaire par l'autorité contractante.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de **Cent vingt (120) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

9. Dès la validation de la décision d'attribution du marché, l'autorité contractante publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la Commission d'Ouverture des Plis et de Jugement des offres (COJO), ayant guidé ladite attribution à l'adresse ci-après : **II Plateaux Cocody, 7^{ème} Tranche, rue L 155, route d'Attoban en face de la station Pétro-Ivoire, Abidjan, 01 BP 3726 Abidjan 01 Côte d'Ivoire, Tel : +225 27 22 52 81 81, Fax : +225 27 22 52 81 87.**

NB : l'attribution des marchés se fera en lot unique.

10. Le marché issu du présent Appel d'offres sera soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (**0,5% du montant hors taxes**) aux frais des titulaires.
11. Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment à l'ordonnance **n°2019-679 du 24 juillet 2019 portant Code des Marchés Publics.**